

Une Assemblée Générale
pour la constitution d'un nouveau bureau du Foyer Socio- Educatif

aura lieu **mardi 21 mai 2013 en S1.**

Tous les élèves qui veulent S'INVESTIR DANS LE FONCTIONNEMENT du foyer

peuvent assister à cette AG, même s'ils ont cours

à condition de se pré-inscrire auprès de la CPE, avant vendredi 17

(les 3èmes ne sont pas concernés car ils ne seront plus au collège l'an prochain)